



## LIVRET D'ACCUEIL DE L'ADHÉRENT

Bienvenue à l'Atelier du Thabor !

Depuis près de 40 ans, l'Atelier du Thabor est un acteur incontournable de la vie sociale et culturelle de Rennes. Son nom revient régulièrement dans la presse locale et nombre d'habitants ont participé ou entendu parler de l'une ou l'autre de ses activités.

C'est une association loi 1901, fermement attachée à des valeurs de respect et d'ouverture.

Ce livret d'accueil et de présentation de l'Atelier a été conçu pour vous en donner les clefs, vous expliquer son fonctionnement associatif, dans un partenariat étroit avec la Ville de Rennes, et pour vous présenter ses activités.

L'Atelier du Thabor est riche de sa diversité et fort de plus de 300 adhérents, parmi lesquels beaucoup y ont trouvé un lieu de dialogue et d'échange à la mesure de leurs souhaits et de leurs aptitudes.

Tous bénévoles, amateurs et/ou anciens professionnels, engagés au quotidien pour faire vivre «notre atelier», nous voulons surtout en faire un véritable lieu d'échange et de découvertes mutuelles, dans un climat de tolérance, d'écoute et de convivialité. A travers ses activités, ses engagements même minimes, nous pensons que chacun(e) peut, à son rythme, plus que simple adhérent(e)... s'y sentir bien, s'y épanouir...

Nous sommes convaincus que les activités culturelles et l'engagement associatif sont les clefs d'un meilleur «vivre ensemble» que beaucoup appellent de leurs vœux aujourd'hui.

Jeune ou moins jeune, les portes de l'Atelier du Thabor vous sont grandes ouvertes. C'est une maison que nous souhaitons accessible à tous dans la plus grande diversité. Nous serons heureux de vous y retrouver, en attendant, bonne lecture !

**Noëlle GENETET**, Présidente



## RÈGLES DE VIE

Nous vous recommandons vivement de prendre connaissance du règlement intérieur de l'Atelier du Thabor et, régulièrement, de consulter le site internet [www.atelierduthabor.fr](http://www.atelierduthabor.fr) pour vous tenir informé(e) des dernières nouveautés.

La vie en communauté nécessite d'être bienveillant et de fournir des conditions d'utilisation agréables au prochain utilisateur de chaque espace. La qualité de la vie à l'Atelier dépend de la bonne volonté de tous. L'observation de quelques règles permettra à chacun de se sentir bien à l'Atelier, notamment dans les domaines de la sécurité, de la propreté et des économies d'énergie.

**RAPPEL :** Il n'est pas autorisé de suivre un cours d'Atelier auquel vous n'êtes pas inscrit, même pour rattraper une séance manquée.

D'une manière générale, pensez à :

- **Respecter les horaires d'ouverture de l'accueil**
- **Eviter l'excès de bruit lorsque les cours sont commencés et que les animateurs vous parlent.**
- Laisser votre **téléphone** dans votre poche **sur silencieux** et éviter de surfer sur internet pendant les cours.
- **Respecter l'espace de travail et le matériel. Signaler également tout dysfonctionnement.**

**Pour certains cours**, et notamment celui du « **modèle vivant** », l'espace de chacun étant plus réduit, veillez à ne pas utiliser trop de place ni trop de tabourets au détriment des autres adhérents.

Prenez soin du **chevalet** : mettez à la poubelle les **déchets** laissés sur la tablette (fusain, pastel ou peinture). Rangez-le **replié, la tablette descendue** et **en quinconce** sur les portants réservés à cet effet, comme indiqué sur la consigne.

**D'une manière générale, pensez à toujours nettoyer ce que vous salissez, une fiche conseil** est apposée auprès des éviers et, si besoin, le matériel d'entretien est disponible, sous l'escalier, (à ranger après utilisation).

- **Rangez vos affaires personnelles** et **remettez en place les chaises, les tables, les planches et tréteaux.** Seules les **boîtes de matériel fermées et identifiées** peuvent être laissées à l'Atelier sur les étagères réservées à cet effet.

**Celles-ci ne doivent pas être entreposées sur les étagères réservées aux Animateurs et à la sculpture.**

**Les sacs en papier, plastique, tissu et objets divers seront systématiquement écartés.**

***ATTENTION**, tout élément qui traîne et non réclamé sera jeté en fin d'année. Pour un stockage temporaire, merci d'apposer une étiquette. Si vous trouvez du matériel oublié, une caisse « **objets trouvés** » est à votre disposition dans le bureau de **Vanina**.*

- **Toilettes** : Laissez les toilettes en **état de propreté** et **refermez** la porte en sortant pour que la lumière s'éteigne.
- **Porte d'entrée** : Refermez toujours cette porte pour des raisons évidentes de sécurisation des locaux et d'économie de chauffage pendant l'hiver
- **Frigo** : Ne laissez aucun aliment non identifié et périmé, le contenu du frigo est vidé régulièrement par mesure d'hygiène.
- **Si vous le souhaitez**, communiquez par mail sur vos différentes expositions personnelles extérieures pour la diffusion sur le site internet : [editions@atelierduthabor.fr](mailto:editions@atelierduthabor.fr) et affichage dans l'entrée de l'atelier : [contact@atelierduthabor.fr](mailto:contact@atelierduthabor.fr)



- 1965** Création par Pierre GILLES de l'Académie libre de l'**ESCABEAU** réunissant un grand nombre de peintres amateurs dans les combles de la prison St Michel, rue Rallier du Baty – Animation par Pierre GILLES jusque dans les années 70, remplacé ensuite par Mariano OTERO
- 1977-1979** L'**ESCABEAU** se réunit à la MJC du Grand Cordel
- Février 1979** Réunion initiée par un groupe d'Artistes rennais, en partenariat avec la Ville de RENNES en vue de créer une association pour gérer un atelier d'arts plastiques. 200 personnes intéressées par le projet sont présentes à cette réunion.
- Avril 1979** Réunion au cours de laquelle sont adoptés les statuts de la future association, 21 personnes se proposent pour former le 1<sup>er</sup> Conseil d'Administration. Le 1<sup>er</sup> bureau est élu avec pour Président : Pierre **GILLES**, vice-présidents : Mme **BARANGE**, Bernard **BRILLET**, Jean-Yves **MAYEUX**. Secrétaire : M. **LEMESLIF**, secrétaire adjoint : M. **BOILÈVE**, trésorier : M. **RELIN**, trésorier-adjoint : Géry **MAUNY**.
- 29 avril 1979** L'association **ART** (Arts, recherches et techniques) est née. Ses objectifs sont de promouvoir les Arts plastiques, être un lieu de rencontre pour les Artistes et amateurs, être un lieu d'exposition.
- 2 juillet 1979** Le projet de création d'un atelier d'arts plastiques, soutenu par la nouvelle municipalité élue en 1977 et le soutien de Mme **GISLAIS**, conseillère municipale déléguée aux arts plastiques et M. **GABILLARD**, est approuvé par le conseil municipal de la Ville de RENNES dans l'ancienne Chapelle des Catéchistes, située près du cloître de l'Abbaye Saint-Melaine. La **Ville de RENNES** fournit à l'Atelier du Thabor des chevalets, tables, tabourets et 1 presse pour la gravure, ainsi qu'une subvention pour le fonctionnement de 20 000 francs.
- 1<sup>er</sup> décembre 1979** **75** adhérents sont inscrits. L'Atelier est ouvert les mercredi, vendredi et samedi
- 23 février 1980** Inauguration officielle de l'Atelier, en présence de la municipalité et de Monsieur le maire **Edmond HERVÉ**
- 1996** 1<sup>re</sup> "**Journée Peinture**" qui deviendra la "**Journée des Arts**"
- 1998** La création d'un emploi d'agent de développement associatif
- 1999** 1<sup>er</sup> Atelier "**Sculpture**"
- 2001** 1<sup>re</sup> **exposition** collective à l'**Orangerie**
- 2006** Création du **site internet** [www.atelierduthabor.fr](http://www.atelierduthabor.fr)
- 2012** **Rénovation** des locaux...



## L'Atelier du Thabor



Situé dans le cadre prestigieux de l'ancienne chapelle des catéchistes, dans le parc du Thabor, en plein centre historique de Rennes, l'Atelier du Thabor est une association dédiée à la pratique et à l'enseignement des arts plastiques qui regroupe 330 adhérents.

Depuis plus de trente-cinq ans, l'Atelier du Thabor est un lieu de travail et de convivialité, accueillant des artistes amateurs, débutants ou chevronnés, jeunes et adultes.

Les ateliers de pratique sont animés par des artistes professionnels.

L'association est financée sur fonds propres et grâce au soutien de la Ville de Rennes.

### ▪ Ateliers permanents de pratique artistique :

Dix-huit ateliers proposés en séances hebdomadaires tout au long de l'année, hors vacances scolaires :

- 9 ateliers de dessin-peinture, dont 2 pour les jeunes (12-16 ans)
- 4 ateliers de modèle vivant
- 1 atelier de gravure
- 4 ateliers de sculpture

L'animation des ateliers est assurée par des artistes confirmés : Florence Bourges, Kere Dali, ChunYu Wang, Boris Foscolo, Laëtitia-May Le Guélaff, Anna Pichotka, Morgane Ruhlmann.

### ▪ Stages ponctuels de pratique artistique :

Dans les locaux de l'AdT, sur des week-ends, stages conduits par les animateurs de l'Atelier.

### ▪ Expositions des travaux d'adhérents en 2017/2018 :

Quatre expositions à l'Orangerie du parc du Thabor et, tout au long de l'année, dans les locaux de l'Atelier.

### ▪ Organisation d'événements : la XXII<sup>e</sup> Journée des Arts

Le 21 mai 2018, sur le thème du Thabor, organisation d'un grand concours de peinture ouvert à tous, dans les jardins du Thabor, avec portes ouvertes de l'atelier, démonstrations de gravure et de sculpture, animations artistiques, animation musicale, buvette-restauration.

Le concours est doté de nombreux prix, dans cinq catégories.

### ▪ Site web : [www.atelierduthabor.fr](http://www.atelierduthabor.fr)

Publication interne : "La Lettre"

### ▪ Contacts: Noëlle Genetet, Présidente, Janick Broyelle, vice-présidente

Atelier du Thabor – 3 place Saint-Melaine – 35000 Rennes

[www.atelierduthabor.fr](http://www.atelierduthabor.fr)

Tél : 02 99 63 73 97 - Email : [contact@atelierduthabor.fr](mailto:contact@atelierduthabor.fr)